MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie
de Rhône-Alpes et gendarmerie
pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

Décision n° 44092 du 9 mai 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

NOR : *IOCJ1204712S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2011-1990 du 28 décembre 2011 modifiant le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 130717 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128650S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juin 2012 :

Faure, Gilles	Nigend : 127 725	Numéro de livret de solde : 5 279 118

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2012 :

Abadie, Hervé	Nigend : 131 734	Numéro de livret de solde : 5 282 201

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2012 :

Counioux, Bruno	Nigend : 131 545	Numéro de livret de solde : 5 271 447
Breitenstein, Alain	Nigend : 120 793	Numéro de livret de solde : 5 221 207

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2012 :

Manzoni, Christophe	Nigend : 193 377	Numéro de livret de solde : 8 049 359

Fait le 9 mai 2012.

Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,
JEAN-PATRICK RIDAO